

# PROJET EDUCATIF

Juillet 2026



Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne

1 Rue Jean Jaurès  
36320  
Villedieu-sur-Indre

 02.54.26.91.11



Val de l'Indre - Brenne 

[www.valdelindrebrenne.com](http://www.valdelindrebrenne.com)



## Contexte Géographique et Démographique

- **Territoire de 12 communes** : Le projet s'inscrit dans un bassin de vie rural composé de 12 communes membres, dont les pôles principaux sont **Buzançais** (9 conseillers) et **Villedieu-sur-Indre** (5 conseillers).
- **Enjeux d'attractivité** : Un objectif central du territoire est de **maintenir la population existante et d'accueillir de nouveaux arrivants** pour assurer son développement.
- **Lutte contre la désertification** : La CCVIB est engagée dans des dispositifs comme "**Petites Villes de Demain**" (PVD) et des "Opérations de Revitalisation du Territoire" (ORT) pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs face au risque de dévitalisation.

## 2. Réalité Socio-Économique des Familles

- **Hétérogénéité des revenus** : La grille tarifaire de la CCVIB pour les services enfance-jeunesse est basée sur **quatre tranches de Quotient Familial (QF)**, allant de moins de 565 € à plus de 966 €, ce qui indique une volonté d'adaptation à une diversité de situations sociales au sein de la population.
- **Soutien à l'habitat** : Le diagnostic territorial inclut des problématiques de **précarité énergétique** et de vacance de logements, ce qui peut impacter directement le cadre de vie et de réussite des élèves.

## 3. État des Lieux de l'Offre Éducative (Chiffres Clés)

- **Public cible** : Les actions éducatives et de loisirs couvrent les jeunes de la naissance **jusqu'aux 17 ans révolus**.
- **Maillage territorial** : On dénombre des accueils périscolaires et extrascolaires répartis sur **7 sites principaux** (Niherne, Neuillay-les-Bois, Villedieu-sur-Indre, Chézelles, Buzançais, Vendoeuvres et Saint-Genou), assurant une couverture de proximité pour les 12 communes.
- **Soutien à la réussite par le sport** : La CCVIB garantit **1 heure de sport par semaine et par classe** dans l'ensemble des écoles primaires du territoire grâce à ses 3 éducateurs sportifs.
- **Accompagnement des adolescents** : Le **Sac'Ados** à Buzançais est spécifiquement dédié aux **12-17 ans**.

## 4. Besoins Identifiés pour le Projet

- **Mobilité** : La dispersion des 12 communes impose l'utilisation d'un **minibus communautaire** (soumis à réservation) pour permettre aux jeunes d'accéder aux structures centrales comme Sac'Ados.
- **Soutien aux familles** : La mise en place du **Kiosque Famille** centralise toutes les inscriptions, facilitant le lien administratif avec les parents.
- **Cadre contractuel** : Le diagnostic s'inscrit dans une **Convention Territoriale Globale (CTG)** avec la CAF, assurant un co-financement et une cohérence des actions éducatives

## **Axe 1 : Développer l'Autonomie (S'épanouir et devenir acteur de son temps libre)**

Cet axe s'appuie sur la compétence de la CCVIB à organiser des activités péri et extra-scolaires jusqu'aux 17 ans révolus des enfants.

- **1.1. Renforcer les espaces de liberté et d'initiative pour les jeunes :**
  - S'appuyer sur la structure **Sac'Ados** à Buzançais, dédiée aux collégiens et lycéens, pour en faire un "laboratoire de projets" où les jeunes choisissent et organisent leurs propres sorties ou activités.
  - Développer l'autonomie lors des **séjours** (12-17 ans) en impliquant les adolescents dans la gestion de la vie quotidienne et du budget de groupe.
- **1.2. Favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire :**
  - Optimiser l'usage du **minibus** de service pour faciliter l'accès des jeunes des communes périphériques aux structures centrales, réduisant ainsi la dépendance aux parents.
- **1.3. Apprentissage par le choix :**
  - Dans les accueils de loisirs (Buzançais, Vendoeuvres, Villedieu-sur-Indre), proposer des parcours à thèmes durant les vacances scolaires pour permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs.

## **Axe 2 : Favoriser la Réussite (Un cadre stimulant pour l'apprentissage et l'éveil)**

La CCVIB intervient déjà activement dans le milieu scolaire par le sport et la culture.

- **2.1. Le sport comme levier de persévérance scolaire :**
  - Pérenniser l'intervention des **éducateurs sportifs** (1h/semaine par classe) dans toutes les écoles primaires pour favoriser le bien-être physique et la concentration.
  - Utiliser les **Jeux communautaires** de fin d'année comme une célébration de l'effort et de la réussite collective.
- **2.2. L'accès à la culture pour tous :**
  - Exploiter la **saison culturelle** communautaire pour proposer des spectacles de qualité aux scolaires, en prenant en charge les frais de transport.
  - Développer des projets artistiques en milieu scolaire en partenariat avec le Conseil Régional pour élargir l'horizon culturel des élèves.
- **2.3. Accompagnement des transitions :**
  - Assurer une continuité éducative fluide entre le temps scolaire et le **périscolaire** (matin et soir) grâce à des équipes d'animation formées et présentes sur l'ensemble des sites (Niherne, Neuillay-les-Bois, etc.).

## **Axe 3 : Construire la Citoyenneté (Appartenir à un territoire et respecter son environnement)**

L'objectif est de créer une "identité communautaire" forte tout en respectant l'identité de chaque commune.

- **3.1. Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) :**
  - Compte tenu de la compétence environnementale de la CCVIB, intégrer des modules sur le **tri des déchets** et la protection de la biodiversité locale au sein des accueils de loisirs.

- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'énergie (maîtrise de la demande) en lien avec les politiques territoriales.
- **3.2. Apprentissage du "Vivre ensemble" :**
  - Utiliser les rencontres sportives inter-écoles pour favoriser les échanges entre enfants de différentes communes (Argy, Sougé, Saint-Genou, etc.), renforçant ainsi la solidarité territoriale.
  - Mettre en avant les valeurs de la République en lien avec le partenariat étroit avec l'État et la CAF (Convention Territoriale Globale).
  - Mettre en place des projets pédagogiques périscolaires et extrascolaires favorisant le vivre ensemble et les valeurs de la république.
- **3.3. Participation à la vie locale :**
  - Encourager la participation des jeunes aux manifestations locales soutenues par la Communauté de communes

Pour approfondir les indicateurs d'évaluation de ce projet éducatif pour la **Communauté de communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB)**, il est nécessaire de croiser les objectifs pédagogiques (autonomie, réussite, citoyenneté) avec les moyens matériels et humains identifiés dans les sources.

## 1. Indicateurs pour l'Axe "Autonomie"

Cet axe repose largement sur les structures dédiées aux adolescents et la mobilité.

- **Fréquentation et usage :**
  - Taux d'utilisation du **minibus** mis à disposition pour le transport des jeunes vers les structures centrales.
  - Évolution du nombre d'inscrits réguliers à l'espace **Sac'Ados** de Buzançais.
- **Capacité d'initiative :**
  - Nombre de projets (sorties, événements, activités) entièrement **conçus et budgétisés par les jeunes** au sein de Sac'Ados ou lors des séjours de vacances (12-17 ans).
  - Taux de retour des questionnaires d'auto-évaluation remplis par les jeunes après les séjours d'hiver et d'été.

## 2. Indicateurs pour l'Axe "Réussite Scolaire et Éveil"

L'évaluation ici porte sur la complémentarité entre le temps scolaire et les interventions de la CCVIB.

- **Impact de l'éducation sportive :**
  - Nombre total d'heures d'interventions sportives réalisées (objectif : 1h/semaine par classe dans toutes les écoles primaires).
  - Taux de participation des 12 communes aux **Jeux communautaires** de fin d'année.
- **Démocratisation culturelle :**
  - Nombre d'élèves ayant bénéficié de la prise en charge des **frais de transport** pour des sorties culturelles.
  - Diversité des thématiques abordées lors des accueils mercredis et vacances (Buzançais, Vendoeuvres, Villedieu-sur-Indre).

### 3. Indicateurs pour l'Axe "Citoyenneté et Territoire"

Il s'agit de mesurer l'ancrage des jeunes dans leur environnement local et les valeurs républicaines.

- **Éducation au développement durable :**
  - Nombre d'ateliers de sensibilisation au **tri des déchets** ou à la maîtrise de l'énergie organisés en lien avec les compétences environnementales de la CCVIB.
- **Mixité et cohésion territoriale :**
  - Indice de mixité géographique : pourcentage de jeunes issus des petites communes (ex: Chezelles, Saint-Lactencin, Méobeca) participant aux activités centralisées.
  - Nombre de partenariats actifs avec les **associations locales** pour l'organisation de manifestations jeunesse.

### 4. Indicateurs de Pilotage et d'Accessibilité (Transversal)

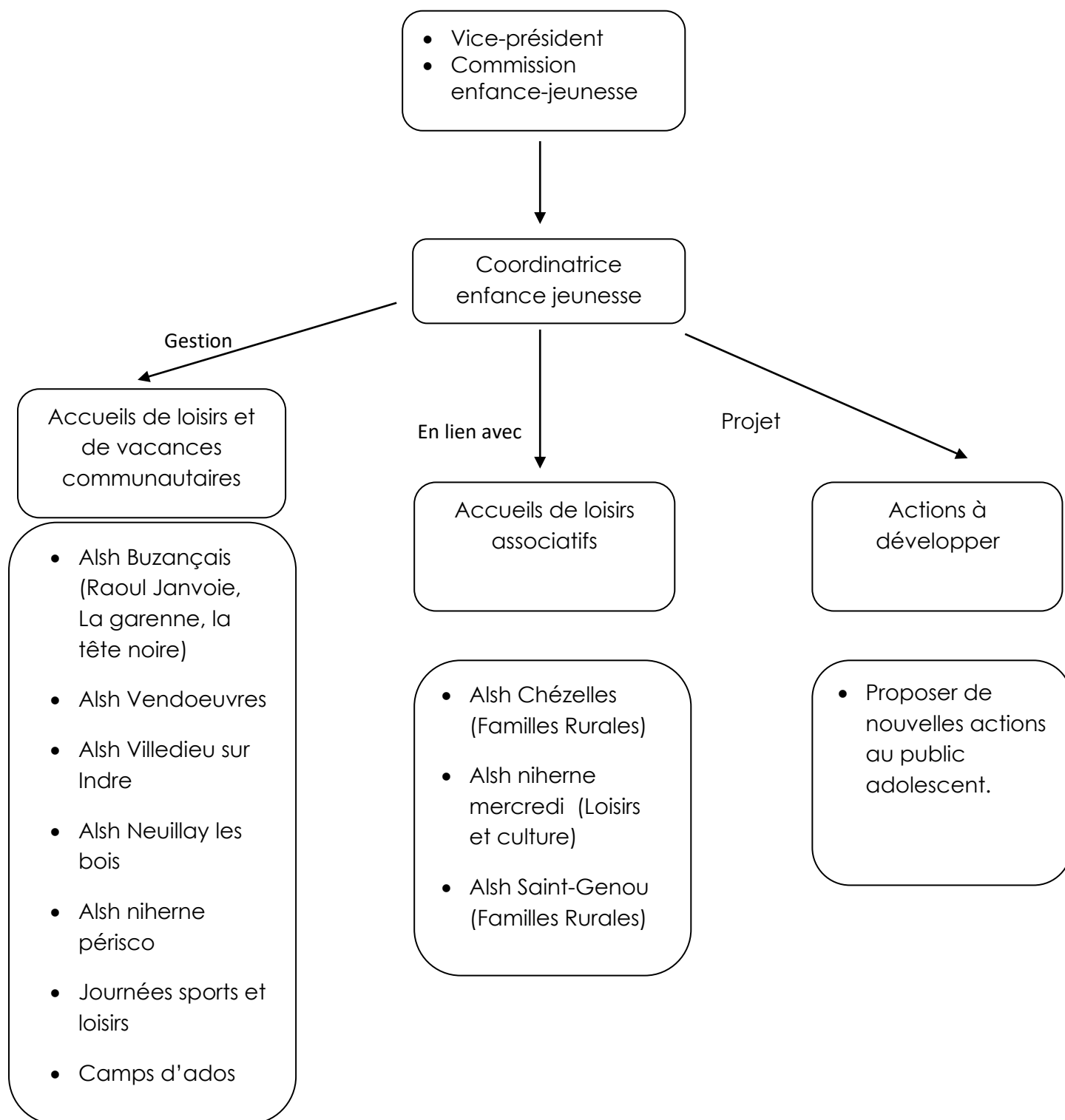
Ces indicateurs permettent de vérifier si le service répond aux besoins de toutes les familles.

- **Accessibilité sociale :**
  - Répartition des familles utilisatrices selon les **4 tranches de Quotient Familial (QF)** définies dans la grille tarifaire (de moins de 565 € à plus de 966 €).
  - Taux de pénétration du service : rapport entre le nombre d'enfants scolarisés sur le territoire et le nombre d'utilisateurs du **Kiosque Famille**.
- **Qualité de la gestion :**
  - Suivi des objectifs de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** signée avec la CAF.
  - Taux de remplissage des accueils périscolaires et extrascolaires sur les différents sites (Niherne, Neuillay-les-Bois, etc.) par rapport à la capacité d'accueil autorisée.

Pour que ces indicateurs soient efficaces, il serait pertinent de confier leur suivi régulier aux responsables de services, **Guillaume Vandenborre** (Enfance-Jeunesse) et **Stéphane Coirard** (Sports-Jeunesse-Loisirs), afin d'ajuster le projet éducatif chaque année.

## OUTILS

### Le service enfance jeunesse



# Organigramme des services

